

Mesn! l'infos!

>>> Informations municipales - Novembre 2017

Le mot du Maire

Madame, monsieur,
chers Mesnilois, chers amis,

Une nouvelle fois, notre territoire, envié par les uns, ignoré par les autres, est mis à mal. En effet, le Gouvernement est en train de remettre en cause un tronçon de la ligne 17 et la gare du Mesnil-Amelot prévus et financés depuis des années. Ils devaient pourtant desservir la Seine-Saint-Denis, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne. Ils devaient également permettre aux habitants du Grand Roissy-Le Bourget d'accéder au bassin d'emplois de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle et faciliter ainsi les déplacements inter-banlieues. Les gares créées devaient être de nouveaux pôles de développement économique facteur d'emplois. La ligne 17 reliant Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot en passant par Gonesse et Roissy était même un argument de poids pour l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Sachez qu'avec l'ensemble des maires et élus de notre territoire, nous refusons qu'un projet tel que le réseau du Grand Paris Express soit amputé d'une partie de ses lignes et gares. Signez la pétition en ligne sur www.change.org.



Je compte sur votre soutien !

Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président à la CARPF

A noter dans vos agendas

samedi 11 novembre

99^e anniversaire de l'armistice.

Rendez-vous à 11h devant la mairie pour le défilé.

12h - Remise des prix aux participants du concours des Villes et Villages fleuris, au gagnant du quizz de l'été et aux médailles du travail.

Jeudi après-midi = collecte des ordures ménagères

Sortir les bacs le jour de la collecte avant 12h

Lundi matin = collecte des emballages et papiers

Sortir les bacs, la veille au soir.

Les vendredis 3, 10, 17 et 24 novembre

Collecte des déchets végétaux

vendredi 15 et samedi 16 décembre

Marché de Noël avec ses 30 chalets, sa restauration sur place, sa patinoire, son manège enfantin, son Père Noël et bien d'autres surprises...

mardi 19 décembre

Collecte des gros volumes

Infos administratives

La préfecture et la sous-préfecture de Meaux n'instruisent plus les dossiers de **permis de conduire** reçus par courrier et aux guichets. Toutes les demandes doivent être effectuées sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés. Lors de votre demande en ligne, précisez le code 771 car vous dépendez de Meaux (arrondissements de Torcy et Meaux). Rens. sur : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Permis-de-conduire>.

De même, aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou encore d'envoyer par la poste son dossier concernant son **certificat d'immatriculation**.

Désormais toutes les démarches se réalisent en ligne en utilisant le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Carte-grise-Certificat-d-immatriculation>.

Infos administratives (suite)

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants, français ou ressortissants des États membres de l'Union européenne sont invités à s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2017, munis de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les jeunes français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 ainsi que les électeurs désirant signaler toute modification (état-civil, adresse...) doivent prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre 2017. Rens. au 01 60 03 51 18

Monsieur Rodrigue Kokouendo, député de Seine-et-Marne

vous reçoit, lors de ses permanences chaque 3^e lundi du mois à la mairie du Mesnil-Amelot. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de son collaborateur parlementaire au 06 40 93 89 20

Les personnes atteignant l'âge de 65 ans en 2018 peuvent se faire connaître en mairie, munies d'une pièce d'identité, d'un RIB et d'un justificatif de domicile. Rens. au 01 60 03 51 18.

Appel aux jeunes lauréats

Les jeunes Mesnilois ayant obtenu un brevet des collèges, CAP, Bac ou BTS sont invités à se présenter à l'accueil de la mairie, munis de leurs justificatifs (relevé de notes ou diplôme, pièce d'identité, taxe d'habitation et RIB) afin de se voir récompensés d'une prime de 250€ ou 300€ selon le niveau de l'examen obtenu. Renseignements en mairie au 01 60 03 51 18.

Jeunesse

L'inscription au **brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA)** se fait via le site jeunes.gouv.fr qui permet d'obtenir un numéro d'inscription indispensable au suivi de la formation. Pour bénéficier de l'aide départementale, il faut être seine-et-marnais, avoir réalisé les 3 étapes de la formation BAFA. Le candidat doit s'inscrire sur le site internet seine-et-marne.fr, rubrique éducation & jeunesse et remplir le formulaire en ligne.

Emploi / Formation

Souriez, vous êtes servis ! recherche un(e) aide-ménager(e) - CDI - Temps partiel. Le ou la candidate devra avoir une expérience professionnelle dans le secteur du service à la personne/nettoyage de locaux d'entreprise/pressing...

Il/elle devra posséder les qualités suivantes : autonomie, assiduité, organisation, discrétion et sociabilité.

De plus, il/elle devra impérativement être à l'aise avec les animaux de compagnie.

Permis B et véhicule fonctionnel exigés.

Les interventions se feront dans les communes autour de Dammartin-en-Goële (frais kilométriques remboursés).

Contactez Alexandre Marchand au 06 35 36 67 51 ou sur souriez77@gmail.com

Santé

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux. Il ne se voit pas et ne sent rien, mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Les gestes simples de prévention à respecter :

- Faire vérifier et entretenir par un professionnel qualifié les installations de chauffage,
- Ventiler son logement quotidiennement,
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours 18 (pompiers), 15 (Samu), 114 (personnes sourdes et malentendantes).

Don du sang

Les bénévoles de l'ADSB de Meaux accueilleront les volontaires au don de sang pendant les collectes organisées par l'Etablissement Français du Sang (EFS) à :

Othis, vendredi 10 novembre, salle Agora de 15h à 19h.

En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis : 01 60 21 36 50

SAMU : 15

Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Emplacements défibrillateurs :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

Pharmacie de garde : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

n° pratiques

Infirmières du Mesnil-Amelot : 07 88 46 44 67

Cabinet pédicure-podologue : 07 83 05 45 34

Cabinet ostéopathe : 01 60 35 57 24

Don du sang : www.donusang.net

Urgences eau : 0 977 408 408

Urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Urgences enedis (ex ERDF) : 09 72 67 50 77

Collecte déchets ménagers (Sigidurs) : 0 800 735 736

Permanence juridique AVIMEJ jeudi 19 octobre de 14h à 17h sur RV au 01 60 03 51 18

Permanence Rodrigue Kokouendo 06 40 93 89 20